



CLASSE RELAIS DU COLLEGE ROMAIN ROLLAND DE SARTROUVILLE

*PROJET PEDAGOGIQUE
DE LA CLASSE RELAIS
ANNEE 2007-2008*

Collège Romain ROLLAND - 6, rue de Marseille 78500 SARTROUVILLE

Tél. : 01 30 86 19 40

Fax : 01 39 57 33 28

e-Mail : 0780577d@ac-versailles.fr

SOMMAIRE

A - Présentation du dispositif	Page 3
I. Le public visé	Page 3
II. Les objectifs et les actions	Page 3
III. Le fonctionnement	Page 4
IV. L'équipe de la classe relais	Page 7
B - Le projet pédagogique	Page 10
I. Organisation d'une session	Page 10
II. Les disciplines	Page 12
C - L'organisation à l'année	Page 16
I. L'emploi du temps	Page 16
II. Le calendrier annuel	Page 17

A - Présentation du dispositif

La classe relais du Collège Romain Rolland a été créée en mars 2000. Depuis son ouverture, elle a accueilli 107 élèves dont 13 filles.

I. Le Public Visé

Le projet s'adresse à des élèves de 6^e - 5^e qui sont recrutés sur le bassin de Sartrouville et de Poissy. Ce sont des élèves entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire qui évitent les cours ou ayant une attitude d'opposition vis-à-vis des adultes et de la règle :

- ✓ absences répétées
- ✓ attitude d'évitement de cours (retards systématiques, infirmerie, bureau des CPE, dispenses d'EPS
- ✓ sanctions inefficaces
- ✓ refus ou fuite des règles
- ✓ attitude d'opposition vis-à-vis des adultes, refus de tout dialogue
- ✓ l'élève que l'on ne détecte pas : au fond de la classe, qui n'intervient jamais, qui oublie son matériel, qui ne fait pas ses devoirs, qui ne prend pas le cours mais qui en revanche ne pose aucun problème de discipline et qui se replie sur lui-même.

Le niveau scolaire n'est pas un critère même si, dans la plupart des cas, ce sont des élèves en échec. Certains ont cessé de travailler subitement.

Les élèves relevant d'une structure médicalisée ne concernent pas la classe relais.

II. Les Objectifs et les actions

- ✓ Prévenir le décrochage scolaire de nos élèves
- ✓ Aider le jeune à restaurer une image positive de lui-même (ce sont souvent des jeunes confrontés à des situations familiales difficiles et n'ont plus confiance)
- ✓ Réconcilier le jeune avec l'école : Lui redonner goût à l'école en favorisant le goût pour l'apprentissage et donner du sens à ces apprentissages
- ✓ Réconcilier la famille avec l'institution scolaire. Le travail se fait essentiellement avec l'éducateur et le coordonnateur (les familles sont souvent en grand désarroi, dépassées...qui doivent faire face à des situations très difficiles)
- ✓ Faciliter (voire accélérer si possible) la mise en place de suivis personnalisés en travaillant sur les problématiques de chaque famille. Le travail commun entre l'éducateur et l'assistante sociale permet de discuter avec les familles et de les rapprocher des personnes-ressource ad hoc

- ✓ Notre but est de réintégrer le jeune dans sa classe d'origine. C'est pourquoi, le travail avec le Professeur Principal de la classe d'origine est important. L'enfant est suivi durant un an par le coordonnateur et l'éducateur qui viennent le voir sur la demande des adultes de la classe d'origine ou du jeune lui-même ou en fin de trimestre.
- ✓ Nous travaillons beaucoup sur le respect des règles et le respect d'autrui (ce sont souvent des jeunes en rébellion qui enfreignent par provocation les règles élémentaires de vie en société)

III. Le Fonctionnement

Les élèves admis en classe relais restent rattachés à leur classe d'origine, sous la responsabilité de leur Professeur Principal et du Chef d'Etablissement d'origine.

Nous recrutons, pour chacune des **quatre sessions de six semaines**, un groupe de **6 élèves** au maximum issus des collèges du bassin de Poissy/Sartrouville. Ces élèves proviennent exclusivement des niveaux de **6ème et 5ème** (la classe relais du collège des Grésillons de Carrières-Sous-Poissy s'occupe exclusivement des niveaux de 4ème-3ème).

La première session débute mi-septembre et nécessite un fort travail en amont sur les dossiers non retenus l'année précédente d'élèves de 6ème.

Le règlement intérieur du collège Romain Rolland s'applique aux élèves de la classe relais durant leur séjour en nos murs. Un carnet de liaison leur est distribué pour la durée de la session.

Dans un souci de cohésion du groupe d'élèves et de suivi le plus étroit, la $\frac{1}{2}$ pension est obligatoire durant la séjour en classe relais. Une convention entre le collège Romain Rolland et les collèges du bassin garantie la prise en charge financière de la $\frac{1}{2}$ pension pour les élèves de la classe relais. C'est aussi un moyen pour eux de sortir du cadre familial et de s'adapter aux règles sociales qui ne sont pas toujours les mêmes à la maison.

1. Avant la session : le recrutement des élèves

Dès lors qu'une candidature d'un élève est envisagée (par le professeur principal, toute personne ressource de l'établissement ou par la famille de l'enfant), le professeur principal en informe la Conseillère d'Orientation Psychologue, l'Assistante Sociale, le Médecin Scolaire et le C.P.E qui reçoivent l'élève. La constitution du dossier de demande d'admission est lancée.

Le professeur principal contacte la classe relais pour nous informer de la constitution du dossier et organise une première rencontre dans son collège entre l'enfant, ses parents et l'éducateur de la classe relais. Cette rencontre a pour

objectif d'apporter les informations nécessaires à la famille et à l'enfant pour qu'ils puissent adhérer au projet proposé. Le professeur principal veille à la bonne constitution et à l'envoi du dossier dans les temps impartis (voir **C - Organisation à l'année**).

Un deuxième rendez-vous avec l'enfant et les parents est organisé par l'éducateur et le coordonnateur dans les locaux de la classe relais pour développer les objectifs (pédagogiques, éducatifs ...) visés lors de la future session.

La décision d'intégration dans la prochaine session de la classe relais est prise lors de la commission d'admission qui a lieu la semaine précédent le début de la session. Cette commission d'admission est composée d'une dizaine de personnes qui sont issues de différents établissements du bassin (chef d'établissement, adjoint, CPE, Directrice du CIO, Assistante sociale, infirmière, médecin scolaire, l'éducateur et le coordonnateur). Cette commission est présidée par le chef d'établissement du collège Romain Rolland. Le dossier est présenté devant la commission par le professeur principal de l'élève ou par une autre personne ayant une bonne vision du dossier (C.P.E, Principal ...). Le souci principal de la commission est de trouver une cohérence réelle dans la constitution du groupe d'élèves de la session qui suit. Tout dossier refusé peut être représenté dans les mêmes conditions lors de la commission suivante.

La proposition d'entrer en classe relais ne peut se faire sans l'accord et l'engagement du jeune et de sa famille.

2. Pendant la session

La durée d'une session est de 6 semaines non reconductibles. Le jeune accepté en classe relais est tenu à l'assiduité et à la ponctualité durant toute la session. Il reste inscrit dans son collège d'origine mais est soumis au règlement intérieur du collège l'accueillant.

Le jour de la rentrée en classe relais, l'enfant et ses parents (dont la présence pour la première $\frac{1}{2}$ journée est nécessaire) travaillent à l'élaboration d'un ensemble de trois objectifs que l'enfant doit s'efforcer d'atteindre durant la session. En face de ces objectifs sont proposés des moyens à mettre en oeuvre (dans la classe, à la maison ...) pour les atteindre. L'implication de l'enfant et de ses parents dans la réalisation de ces objectifs est un moment clé de la réussite du passage en classe relais.

Des entretiens individuels hebdomadaires sont réalisés par l'éducateur. Chaque enfant est vu par le service médical du collège dans les premières semaines de la session. Des entretiens avec chaque famille, l'éducateur et le coordonnateur jalonnent la session. L'assistante sociale du collège Romain Rolland peut se joindre à

ces entretiens et faire le lien avec sa collègue de l'établissement d'origine. Ces entretiens permettent de travailler autant à la mise en place de procédures et d'aides à l'extérieur de la classe relais qu'à la restauration d'un lien de confiance entre la famille et l'école (au sens large du terme).

Des rencontres entre le professeur principal et l'enfant seront instaurées de façon régulière afin de faire le point sur l'évolution de l'enfant au cours de la session et de préparer le retour en classe d'origine.

En outre, des fiches de suivi et des emplois du temps hebdomadaires seront envoyés aux familles et aux établissements d'origine. Ces fiches ont pour but d'informer tant sur l'évolution du comportement de l'enfant que sur son travail et sur le contenu des enseignements. La fiche de suivi comporte une synthèse réalisée chaque vendredi par l'équipe de la classe relais.

A la fin de la session, un bilan est réalisé lors de la dernière réunion par l'équipe de la classe relais. Ce bilan de fin de session souligne les points forts et les difficultés rencontrées par l'enfant lors de la session et esquisse des conseils et des directions pour le retour en classe d'origine. Ce bilan est lu et commenté devant les parents de l'enfant et le professeur principal.

3. L'évaluation

Un livret de compétences, basé sur le contenu des enseignements et construit en relation avec le Socle Commun de Compétences et de Connaissances permet à l'enfant de s'auto-évaluer durant toute la session. Ce support sera aussi utilisé par les professeurs pour permettre à l'enfant de comparer son image et son évolution par rapport à celle des enseignants. Une synthèse sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être, réalisée par chaque enseignant dans sa discipline, sera ajoutée en fin de session. Le livret comportera le bilan de fin de session et sera remis aux parents et au professeur principal lors de la réunion de fin de session. Ce livret a aussi pour vocation d'être réinvesti par l'équipe pédagogique d'origine lors du retour de l'enfant.

4. Après la session

L'objectif principal de la classe relais est la rescolarisation dans la classe d'origine. Il se peut que pour certains cas, un changement de classe soit envisagé. Les dispositions sont prises en amont pour effectuer ce changement dans les meilleures conditions (entretien avec le professeur principal de la nouvelle classe ...)

Le premier jour du retour en classe d'origine doit débiter par un entretien entre l'enfant, le professeur principal et les personnes nécessaires (C.P.E, Assistante

Sociale, Principal ...). Un temps de présentation du travail de l'enfant pendant la session devant ses camarades de classe d'origine (présentation du CD-Rom multimédia) sera organisé.

Un suivi éducatif et pédagogique sera mis en place par l'équipe de la classe relais pour la suite de l'année scolaire et les suivantes. L'éducateur restera au contact de l'enfant et de la famille et le coordonnateur visitera une fois par trimestre l'établissement d'origine pour rencontrer l'équipe éducative et l'enfant.

IV. L'équipe de la classe relais

L'équipe est composée d'un éducateur, d'un coordonnateur et de sept professeurs.

1. L'éducateur

Recruté par la Ligue de l'Enseignement, il est dans l'établissement toute la semaine et travaille en étroite collaboration avec l'équipe des professeurs, l'assistante sociale et le médecin scolaire.

Mais c'est sur le travail du binôme « éduc-coordo » que repose le bon fonctionnement de la classe relais.

Le travail de l'éducateur est avant tout d'accompagner le jeune et sa famille dans une nouvelle démarche, une recherche de solutions, un retour de la confiance envers l'institution et les équipes pédagogiques.

L'éducateur est amené à rencontrer les familles plusieurs fois durant les sessions mais le plus gros du travail se fait quotidiennement auprès des jeunes. Dès qu'un élève « dérape », l'éducateur intervient immédiatement. Il est amené à prélever un ou plusieurs jeunes du cours d'un professeur soit sur proposition du professeur, de l'élève ou de lui-même.

Enfin l'éducateur est amené à rencontrer des partenaires extérieurs concernant le jeune et trouver des solutions qui seraient envisageables pour l'avenir.

2. Le coordonnateur

Les fonctions du coordonnateur sont avant tout de faire circuler les informations entre les différents protagonistes : jeunes, familles, équipe pédagogique de la classe d'origine, les enseignants de la classe relais. Cela se traduit par :

- ✓ rencontre avec les chefs d'établissements en début d'année pour expliquer ou le fonctionnement de la classe relais, donner les dossiers vierges...
- ✓ Premiers contacts avec les jeunes et leurs familles et l'équipe de la classe d'origine (chef d'établissement, CPE, P.P) avant la commission d'admission.

- ✓ Envoi des fiches de suivi aux familles et établissements d'origine pour assurer la continuité.
- ✓ Rencontre avec les P.P des élèves
- ✓ Rencontre avec les familles
- ✓ Reprendre contact durant un an avec les anciens élèves (1 fois par trimestre)
- ✓ Assister aux conseils de classe de chaque élève et faire un bilan complet qui est adjoit au bulletin trimestriel.
- ✓ Contacts avec les établissements du bassin pour s'informer des dossiers en constitution

3. L'équipe pédagogique

Le recrutement des professeurs est basé sur le volontariat. C'est pourquoi certaines matières ne peuvent figurer dans l'emploi du temps. Cela change d'une année sur l'autre.

Nous sommes tous du même établissement. Cela représente un sérieux avantage car nous pouvons nous voir tous les jours, heure par heure et ainsi pouvoir intervenir sur le groupe rapidement et prendre des mesures voire des sanctions.

Nous essayons de travailler le plus possible en équipe mais, si besoin est, ce sont l'éducateur et le coordonnateur qui prennent une décision. Mais nous pouvons décider des sanctions tous ensemble. Etant sur le même établissement, ce travail d'équipe est possible et réel. La circulation d'informations est quasi immédiate. Cela nous permet de cadrer le groupe d'élèves plus facilement et rebondir rapidement sur un fait. Chaque vendredi après-midi, deux heures de réunion (de 13h45 à 15h45) sont inscrites aux emplois du temps afin de faire les bilans hebdomadaires et travailler à l'amélioration du dispositif.

4. Les autres intervenants

Nous travaillons avec :

- ✓ l'assistante sociale du collège qui peut intervenir ponctuellement auprès des enfants et surtout des familles et qui assiste cette année aux réunions du vendredi.
- ✓ Les infirmières qui leur font passer une visite médicale obligatoire et qui peuvent intervenir sur des sujets de santé à la demande des jeunes (maladies, drogues, alcoolisme...)
- ✓ Les CPE et le P.P des classes d'origines
- ✓ Des intervenants ponctuels sur des activités particulières (Animateur de capoeira, Lieutenant de police, intervenant PJJ...)

L'équipe de la classe relais pour l'année 2007/2008

Direction : C. Lorrin, Principale

Educateur : M. Bélaïd

Coordination : N. Janaud

Equipe Pédagogique :
V. Cerchiani, professeur de théâtre
S. Nogueira, professeur de français
E. Morand, professeur de français
D. Lablanche, professeur de sciences
E. Gillot, professeur de musique
A. Cormier, professeur d'anglais
O. Enout, professeur d'E.P.S et de secourisme
N. Janaud, professeur de technologie

Autres Intervenants :
M. Lorand, Assistante Sociale
M. Laforgue, Conseillère d'Orientation Psychologue
C. Argyris, Médecin Scolaire
A-S Brousse, Infirmière
C. Pimpaud, Infirmière

B- Le Projet Pédagogique

Suite au changement de personnel au sein de l'équipe de la classe relais, le projet de la classe relais a été modifié sur certains objectifs pédagogiques.

I. Organisation d'une session

1. La Journée d'accueil : fixer les objectifs

Le premier jour, nous organisons une journée d'accueil. Les familles sont invitées à venir les premières heures de la matinée durant laquelle le chef d'établissement se présente ainsi que les adultes intervenants en classe relais.

Tout au long de la première $\frac{1}{2}$ journée, l'éducateur et le coordonnateur font le point avec les jeunes et développent les objectifs de chacun. **Ces objectifs sont les références du jeune durant les 6 semaines.** En cours de session, les objectifs peuvent être modifiés s'ils n'ont pas été bien définis ou d'autres objectifs peuvent être mis en place pour progresser. Ces objectifs sont synthétisés sur le contrat individuel qui suivra le jeune durant toute la session (voir Annexe II). Un contrat moral est signé par le jeune, ses parents ainsi que le Chef d'Etablissement (voir Annexe III) pour symboliser l'engagement tripartite sur lequel s'appuie la classe relais.

2. L'emploi du temps :

Nous disposons d'une salle de classe où sont dispensées une vingtaine d'heures de cours. Parfois, les jeunes sont amenés à rejoindre d'autres salles plus spécialisées mais nous évitons le plus possible leur déplacement au sein de l'établissement au moment des inter-cours.

Cette classe a été équipée cette année de huit ordinateurs en réseau et ayant un accès Internet, ce qui garantit l'autonomie de la classe relais.

Les élèves n'ont pas cours le mercredi ni le vendredi après midi.

Chaque journée commence toujours par une demi-heure d'accueil faite par l'éducateur et le coordonnateur.

C'est le moment privilégié pour vérifier les classeurs, cahier de texte, les devoirs, revenir sur la fiche de suivi, les événements positifs ou négatifs de la journée d'avant.

Différentes petites activités variables sont proposées selon le groupe, selon la journée de la semaine : discussions sur un sujet d'actualité, exercices de concentration, exercices de détentes ou d'organisation ...

La ponctualité et l'assiduité sont de rigueur. C'est aussi le moment pour appeler une famille si il y a un retard ou une absence.

3. Les sorties :

Toujours dans le but d'une meilleure cohésion du groupe, nous organisons une (ou plusieurs) sortie(s) pédagogique(s) d'une journée (le plus souvent un vendredi en début de session) pour chaque session. Toute l'équipe pédagogique et l'éducateur y participent.

Cela nous permet d'évaluer le comportement du jeune en dehors du cadre scolaire, ses centres d'intérêts...

Cela permet une relation plus privilégiée entre les jeunes et les adultes intervenants.

C'est souvent un moment valorisant pour eux, ils ne sont plus dans le cadre scolaire dans lequel ils sont en échec. Ils peuvent s'exprimer différemment, découvrir et apprendre différemment.

4. Le travail d'équipe :

Pour notre propre cohésion, l'équipe pédagogique se réunit 2 heures tous les vendredis après midi entre 13H45 et 15H45, même lorsque nous n'avons pas d'élèves. C'est un moment très important de mise en commun de nos remarques, moment de prises de décisions, de revoir, de corriger, d'accentuer nos efforts sur nos pratiques pédagogiques que nous sommes obligés d'adapter selon les groupes voire selon chaque élève.

Tout au long de la semaine, nous remplissons une fiche de suivi à chaque heure. Cette fiche est envoyée aux familles et à l'établissement d'origine avec l'emploi du temps (contenu de nos cours).

Nous essayons d'harmoniser au maximum nos exigences pédagogiques à travers le livret de compétences qui récapitule les objectifs attendus dans chaque matière.

5. Le travail avec l'équipe d'origine :

L'envoi régulier des fiches de suivi permet à l'équipe pédagogique de chaque jeune de suivre son évolution semaine par semaine. Les P.P, et CPE sont invités au bilan de fin de session. C'est un moment important qui réunit l'équipe classe relais, le jeune, sa famille et l'équipe d'origine.

Cette demi-journée se tient toujours le dernier vendredi après midi de la session.

Parfois le jeune peut réintégrer sa classe d'origine un peu avant la fin de la session, le mercredi matin ou le vendredi après midi (n'ayant pas cours en classe relais ces jours là). Cela peut-être valorisant pour le jeune car c'est lui faire confiance et c'est un bon moyen d'évaluation quant à sa réinsertion dans un groupe classe ordinaire.

II. Les disciplines

1. Le projet transdisciplinaire

Le thème retenu cette année s'articule autour de la figure du « héros ». Notre travail s'appuie sur les travaux menés l'année dernière en cours de Français où les enfants avaient à créer la genèse de leur propre super-héros. Ce thème se décline dans plusieurs disciplines : Français, Anglais, Technologie et E.P.S.

Le support final reste le **CD-Rom multimédia** élaboré par les élèves. Ce CD-Rom synthétise sous forme d'une présentation comportant textes, photos, vidéos, sons et animations, le travail du groupe durant la session. Ce CD-Rom est le témoin et le reflet de leur travail et de leur implication.

Les connaissances, compétences et aptitudes visées dans chaque discipline se retrouvent dans le livret de compétences en annexes.

2. Français

Les cours de Français ont pour sujet central la figure du super-héros. Par le biais d'extraits de comics américains et d'extraits de séries télévisuelles et de films, les élèves sont amenés à se questionner sur les caractéristiques du super-héros et de l'anti-héros. Ces stéréotypes permettent de mettre en exergue la dualité pouvoirs/responsabilités, la double identité du héros, sa quête et l'acceptation de son statut.

Ensuite, la rédaction d'un portrait de « mon super-héros » leur permet de réinvestir les différents points d'articulation de l'image du héros en se les appropriant et en se questionnant sur leur propre image. Le miroir qu'apporte ce personnage de fiction (fiction qui permet d'avoir une distanciation sécurisante) permet aux élèves de s'exprimer à l'écrit de manière plus libre.

3. Théâtre

L'image de soi, le rapport avec son propre corps sont des axes évidents de travail au sein de la classe relais. Le cours de théâtre est l'occasion de mettre à plat certaines barrières construites au fil du temps, d'apprendre à jouer avec l'autre à travers des reproductions de mime, de développer un vocabulaire sur les sentiments et de les interpréter. Le travail sur des textes théâtraux choisis spécifiquement pour les élèves de la classe relais permet de développer des pratiques de mémorisation.

4. Secourisme / EPS

Dans un premier temps, des activités sportives sont proposées aux élèves. La pratique du tennis de table ou d'activités propres au plein air (accro-branches, pilotage d'ailes volantes ...) permettent la sociabilisation et le respect de règles de sécurité. La compétition encadrée apporte émulation et dépassement de soi.

Cette année, une formation aux premiers secours est intégrée au projet de la classe relais. Animée par le professeur d'EPS-moniteur, elle est sanctionnée par l'obtention du certificat PSC1 (Prévention et Secours Civique Niveau 1). A travers une formation de 12 heures, les enfants développent des compétences sociales, civiques, de l'autonomie et de l'initiative. Des cas concrets, des mises en situation pratiques permettent de développer des réflexes et les « gestes qui sauvent ».

Grâce à la Ligue de l'Enseignement; nous nous sommes dotés de mannequins didactiques et de matériel permettant de réaliser cette formation.

5. Sciences

L'approche de concepts scientifiques à travers l'expérimentation et l'observation de phénomènes physiques apporte un sens de la rigueur, de l'observation et de la synthèse qui fait souvent défaut aux élèves de classe relais. Les cours de sciences permettent de revoir les principes de base utiles dans la construction du questionnement et de la responsabilisation avec, entre autres, connaître les règles de sécurité, revoir la proportionnalité et les grandeurs physiques, mettre en place une démarche scientifique, vérifier une hypothèse en mettant en place un protocole.

6. Anglais

L'objectif principal des cours d'anglais est la communication orale. Des activités d'interaction sont mises en place pour que l'élève reprenne goût à la participation et reprenne confiance dans une matière qui souvent est jugée inutile par l'élève. Le niveau des élèves en arrivant à la classe est souvent très faible voire inexistant. Cela se fait d'abord en retravaillant et en pratiquant tous les éléments liés à la politesse et au « Classroom English » (vocabulaire et expressions idiomatiques utiles au déroulement d'un cours de langue vivante). Une fois l'élève rassuré, il produit un travail sur le « héros » en en créant un portrait à la fois physique et psychologique. Tout ce travail se fait au travers d'activités en classe ou en salle multimédias qui rebrassent les notions grammaticales et le vocabulaire de base de l'anglais : pronoms sujets / interrogatifs, auxiliaires, présent simple, vocabulaire du corps et des

sentiments, les couleurs, les nombres....)

7. Musique

En continuité avec le travail entrepris il y a deux ans sur le thème du Brésil, le cours de musique s'articule sur l'utilisation de différentes percussions brésiliennes. A cette occasion, l'accent est mis sur le développement de l'oreille, la répétition d'un rythme et le jeu en groupe. Un enregistrement audio sanctionnant le travail de la session est inséré au CD-Rom multimédia. Les élèves ont aussi l'occasion de s'exprimer à travers la réalisation d'un exposé sur un thème qu'ils choisissent.

8. Piscine

Les élèves de la classe relais participent à deux heures de natation en même temps que deux classes de 6ème du collège. Ce dispositif permet une meilleure sociabilisation au sein de l'établissement et de casser à cette occasion l'isolement du groupe de la classe relais. La piscine permet aussi un travail individuel sur l'acceptation de son corps et sur le regard des autres. C'est l'occasion d'appréhender certaines problématiques individuelles et de dépister des comportements.

Divisés en trois groupes de niveaux, les cours de natation permettent aux élèves de développer leurs compétences, pour certains, et de dépasser l'appréhension de l'eau, pour d'autres.

9. Technologie

Les cours de technologie sont centrés sur l'utilisation de l'outil informatique. A travers l'apprentissage d'un logiciel spécifique (Multimédia Orchestré 32), les élèves créent les présentations multimédia de leurs différents travaux disciplinaires. En s'appuyant sur des savoirs et savoir-faire requis pour l'obtention du B2I, ce cours centralise les différentes ressources qui formeront le CD-Rom final.

Le travail est individuel et passe par une étape sur feuille pour bien visualiser l'arborescence des futures présentations (liens, objets, animations ...). L'outil internet permet de développer l'esprit critique sur les recherches de sujets et de supports.

En outre, en point de départ des présentations individuelles, chaque élève choisit un thème de recherche en répondant à trois questions (Quel est ton héros passé, présent et imaginaire, préféré ?). Il choisit ensuite un personnage sur ces trois et va développer une présentation, telle un exposé, sur ce sujet. A travers la création de cette présentation, l'élève va être confronté à des choix d'ordre technique, esthétique et bibliographique. Un cahier des charges est donnée afin de diriger les

premières séances. Il comprend le nombre minimum de pages à respecter, des contraintes de présentation (créer un questionnaire) et de charte graphique afin de sensibiliser chacun au caractère collectif du produit fini.

En dehors de ce travail spécifique au cours de technologie, les élèves, le long de la session, finalisent les travaux de présentation des autres disciplines (intégration des travaux de Français, d'Anglais, de Secourisme, de Musique présentation de la sortie ...).

10. Sorties

Sur les trois premières sessions, une sortie à la Bibliothèque Nationale de France est prévue pour visiter l'exposition « Héros, d'Achille à Zidane ». Cette visite a pour but de donner des axes de développement aux élèves sur les disciplines rattachées au thème transdisciplinaire choisi cette année. La visite sera réinvestie en cours à travers différentes activités sur l'image du héros.

C - L'organisation à l'année

I. L'emploi du temps

Emploi du Temps Classe Relais 2007/2008

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
De 8h45 à 9h15	Accueil Relais : M. Janaud	Accueil Relais : M. Janaud		Accueil Relais : M. Belaïd	Accueil Relais : M. Belaïd & M. Janaud
De 9h20 à 10h15	Piscine : M. Enout + 2 Professeurs d'EPS	Technologie : M. Janaud		Calligraphie : M. Belaïd	Technologie : M. Janaud
De 10h35 à 11h30	Piscine : M. Enout + 2 Professeurs d'EPS	Technologie : M. Janaud		Musique : M. Gillot	Sciences : M. Lablanche
De 11h35 à 12h30	Technologie : M. Janaud	Français : Mme Nogueira		Anglais : M. Cormier ----- Recherches Documentaires & Orientation : M. Morand (Sem B - 5ème)	Anglais : M. Cormier
Repas					
De 13h50 à 14h45	Accompagnement : M. Belaïd	AFPS : M. Enout		Français : Mme Nogueira & M. Morand	
De 14h50 à 15h45	Sciences : M. Lablanche	AFPS : M. Enout		Théâtre: Mme Cerchiari	

II. Le calendrier annuel

L'année scolaire 2007/2008 s'organise autour de 4 sessions de 6 semaines pouvant chacune accueillir 6 élèves.

La remise des dossiers devra être effectuée 2 semaines avant la commission d'admission (à part pour la 1ère session, faute de temps ...), ceci afin de permettre de préparer dans les meilleures conditions cette commission.

Une réunion avec les équipes pédagogiques et éducatives d'origine des élèves aura lieu le **Vendredi après-midi de la dernière semaine** afin de réaliser un bilan de fin de session.

Session	Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
Dates Session	du Lundi 17 septembre au Vendredi 26 octobre 2007	du Lundi 26 novembre 2007 au Vendredi 18 janvier 2008	du Lundi 28 janvier au Vendredi 21 mars 2008	du Lundi 7 avril au Vendredi 6 juin 2008
Date Commission d'admission	Jeudi 13 septembre 2007 à 14H	Lundi 19 novembre 2007 à 9h	Lundi 21 janvier 2008 (heure à préciser)	Lundi 31 mars 2008 (heure à préciser)
Date remise dossiers	Avant la commission	Lundi 12 novembre 2007	Lundi 7 janvier 2008	Lundi 17 mars 2008
Date réunion équipes d'origine	Vendredi 19 octobre 2007 à partir de 13h45	Vendredi 18 janvier 2008 à partir de 13h45	Vendredi 21 mars 2008 à partir de 13h45	Vendredi 6 juin 2008 à partir de 13h45

NB : La session 4 dure 7 semaines afin de rattraper les jours fériés du mois de mai.